
NOTE BIO COM(79) 224 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES ASSISTANTS DG I ET VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 4 JUILLET

1. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN

LA COMMISSION A DONNE SUITE A LA DEMANDE FAITE PAR M. BURKE, DES LA REUNION DE LA COMMISSION A VAL-DUCHESSÉ D ETRE DECHARGE DE SES RESPONSABILITES DANS CE DOMAINE, COMPTE TENU DE L ACCROISSEMENT DE SES CHARGES DANS LES AUTRES SECTEURS DE SA COMPETENCE ET NOTAMMENT DANS CELUI DES TRANSPORTS. LA COMMISSION A REMERCIÉ CHALEUREUSEMENT M. BURKE POUR SON ACTION DANS LE DOMAINE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN DURANT LES TRENTE DERNIERS MOIS. SUR PROPOSITION DU PRESIDENT JENKINS, LE VICE-PRESIDENT NATALI, ASSURERA LES RELATIONS ENTRE LA COMMISSION ET LE NOUVEAU PARLEMENT DIRECTEMENT ELU. JE VOUS RAPPELLE QUE LE VICE-PRESIDENT NATALI A UNE LONGUE EXPERIENCE PARLEMENTAIRE, PUISQU'IL A ETE MEMBRE DU PARLEMENT ITALIEN PENDANT SEPT LEGISLATURES; IL AVAIT EN OUTRE ETE CHARGE PAR LA COMMISSION DE PREPARER AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN SORTANT, LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN VUE DE L ELECTION DU NOUVEAU PARLEMENT AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT.

2. TOKYO - STRASBOURG

LE PRESIDENT JENKINS A RENDU COMPTE DU DEROULEMENT DU SOMMET ECONOMIQUE OCCIDENTAL, EN RAPPELANT L'IMPORTANCE DE L'ACCORD INTERVENU AU CONSEIL EUROPEEN ET A SOULIGNE LE RESPECT PAR LES QUATRE ETATS MEMBRES PRESENTS A TOKYO ET LA COMMISSION, DE LA LIBERTE D'APPRECIATION DES CINQ PAYS MEMBRES NON REPRESENTES; LA COMMISSION QUI SOUHAITE QU UNE POSITION COMMUNE PUISSE ETRE DEGAGEE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE, FERA EN TEMPS UTILE, DES PROPOSITIONS APPROPRIEES AU CONSEIL. (VOIR EGALEMENT BIO(79) 218 ET COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DE TOKYO, AINSI QUE BIO(79) 221 SUR LA CONFERENCE DE PRESSE DU PRESIDENT JENKINS CONCERNANT CETTE MEME REUNION).

3. PREFERENCES GENERALISEES 1980

SUR PROPOSITION DE MM. HAFERKAMP, CHEYSSON, DAVIGNON ET GUNDELACH, LA COMMISSION A ADOPTE UN ENSEMBLE DE PROPOSITIONS AU CONSEIL QUI FIXENT LES MODALITES DU SYSTEME DE PREFERENCES GENERALISEES POUR LA PROCHAINE ANNEE (1980). IL S AGIT DE LA DERNIERE ANNEE AU COURS DE LAQUELLE S APPLIQUERA LE REGIME QUI AVAIT ETE ARRETE EN 1971. LES AMENAGEMENTS PROPOSES PAR LA COMMISSION SONT DONC LIMITES.

////

NNNN

MS/mh

G. P. P.

Perle 1/24 5423 ^{DME} 5.7.79
H. SANTA RELLI

*

*

■****

ILS PERMETTENT TOUTEFOIS UN CERTAIN ACCROISSEMENT DES FACILITES ACCORDEES AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. ILS VISENT AUSSI A PERMETTRE AUX PVD D UTILISER PLUS COMPLETEMENT LES PREFERENCES QUI LEURS SONT ACCORDEES.

LA COMMISSION SERA SAISIE AVANT LA FIN DE CETTE ANNEE D UN RAPPORT D ENSEMBLE SUR L APPLICATION DU SYSTEME DES PREFERENCES GENERALISEES ET DE PROPOSITIONS SUR LE NOUVEAU REGIME A ADOPTER PAR LA COMMUNAUTE A PARTIR DE 1981 POUR UNE NOUVELLE PERIODE A DETERMINER. VOIR P-75

4. REFUGIES D INDOCHINE (VOIR BIO(79) 222

 SUR PROPOSITION DE M. HAFERKAMP ET DE M. CHEYSSON, LA COMMISSION A DECIDE DE PROPOSER AU CONSEIL DE NOUVELLES MESURES AU BENEFICE DES REFUGIES D INDOCHINE. IL S AGIT DE PRELEVER SUR LA DOTATION AFFECTEE AUX VIETNAM POUR 1979 AU TITRE DE L AIDE ALIMENTAIRE, 8.000 TONNES DE RIZ QUI SERONT IMMEDIATEMENT AFFECTES AU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES AU BENEFICE DES REFUGIES INSTALLES DANS LES PAYS DU SUD-EST ASIATIQUE. 1500 TONNES DE POUDRE DE LAIT PRELEVEES SUR LA RESERVE DU PROGRAMME D AIDE ALIMENTAIRE DEVRAIENT EGALEMENT ETRE AFFECTEES AU HAUT COMMISSARIAT. CES DOTATIONS COUVRIRONT PLUS DE LA MOITIE DES BESOINS DU HAUT COMMISSARIAT POUR UNE PERIODE DE TROIS MOIS ET LA COMMISSION SE RESERVE DE FAIRE DE NOUVELLES PROPOSITIONS SI NECESSAIRE EN FONCTION DE L EVOLUTION DES BESOINS. LA COMMISSION A ENFIN PROPOSE AU CONSEIL D ARRETER TOUTE AIDE ATTRIBUEE DIRECTEMENT AU VIETNAM.

5. BUDGET - LETTRE RECTIFICATIVE : VOIR P-74

 A L INITIATIVE DE M. TUGENDHAT ET DE M. GUNDELACH, LA COMMISSION A ADOPTE LES ELEMENTS DE LA LETTRE RECTIFICATIVE QU ELLE VA ADRESSER AU CONSEIL POUR TIRER LES CONSEQUENCES DES DECISIONS AGRICOLES DU 21 JUIN SUR LE BUDGET 1980. LES DEPENSES DE LA COMMUNAUTE S EN TROUVENT ACCRUES DE PLUS DE 1 MILLIARD TROIS CENTS MILLIONS D UNITES DE COMPTE. LA LETTRE RECTIFICATIVE SERA MISE AU POINT PAR M. TUGENDHAT ET ENVOYEE AUSSITOT AU CONSEIL ET AU PARLEMENT.

6. ACIER : RELEVEMENT DE PRIX A LA RENTREE

 LA COMMISSION A L INTENTION A LA RENTREE DE RELEVER LES PRIX D UN CERTAIN NOMBRE DE PRODUITS EN ACIER LAMINE. M. DAVIGNON A PRESENTE ORALEMENT A SES COLLEGUES MERCREDI, UNE BREVE ANALYSE DE LA SITUATION POUR PREPARER LA DISCUSSION. IL A RAPPELE EGALEMENT A CETTE OCCASION LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE EN MATIERE DE PRIX DE L'ACIER. VENDREDI A LUXEMBOURG, LE COMITE CONSULTATIF CECA EVALUERA LE PROBLEME. LES GRANDS AXES DE L ANALYSE PRESENTEE PAR M. DAVIGNON FERONT L'OBJET D UNE BIO SEPEREE (VOIR BIO(79) 225).

NNNN/

